

CARDIO3 BIOSCIENCES S'ADRESSERA EN JANVIER AUX INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS AMERICAINS LORS DE LA J.P. MORGAN HEALTHCARE CONFERENCE

Mont-Saint-Guibert, Belgique - Cardio3 BioSciences SA (C3BS) (Euronext Brussels et Paris : CARD), leader dans le développement de thérapies régénératives, annonce sa présence à la **33^{ème} édition de la conférence annuelle J.P. Morgan Healthcare** qui aura lieu du 12 au 16 janvier 2015 à San Francisco.

La *J.P. Morgan Healthcare Conference* est le plus grand événement financier pour les secteurs de la biotechnologie et de la pharmacie. Cette conférence rassemble chaque année les plus grands investisseurs institutionnels, ainsi que de nombreux analystes financiers américains.

Cardio3 BioSciences y rencontrera des investisseurs potentiels auxquels elle exposera ses principaux programmes de développement en cours, ainsi que sa vision stratégique pour le futur.

Patrick Jeanmart, Directeur Administratif et Financier de Cardio3 BioSciences, commente :
« *L'année 2014 fut riche en avancées pour notre société. La phase III européenne de notre traitement candidat C-Cure® a franchi des étapes significatives, et notre développement stratégique a été appuyé par un accord de collaboration élargi avec la Mayo Clinic ainsi que par l'acquisition de CorQuest Inc. La J.P. Morgan Healthcare Conference est une excellente opportunité de présenter le potentiel et la nouvelle vision stratégique de Cardio3 BioSciences auprès de grands investisseurs institutionnels américains.* »

***** FIN *****

Pour plus d'information, s'adresser à :

Cardio3 BioSciences

Christian Homsy, PDG

Julie Grade, Corporate Communication Manager

Citigate Dewe Rogerson

Lucie Larguier / Camille Helly

www.c3bs.com

Tél. : +32 10 39 41 00

jgrade@c3bs.com

Tel : +33(0) 1 53 32 84 75

camille.helly@citigate.fr

Pour recevoir la newsletter de Cardio3 BioSciences, rendez-vous sur www.c3bs.com.

 Suivez-nous sur Twitter [@Cardio3Bio](https://twitter.com/Cardio3Bio).

[#JPMorgan](https://twitter.com/JPMorgan) [#Healthcare Conference](https://twitter.com/HealthcareConference)

A propos de Cardio3 BioSciences

Cardio3 BioSciences est une société belge de biotechnologie de pointe spécialisée dans la mise au point de thérapies régénératives, protectrices et reconstructrices pour le traitement des besoins médicaux non satisfaits. La société, fondée en 2007, est basée en Région Wallonne. Cardio3 BioSciences s'appuie sur des collaborations de recherche aux Etats-Unis et en Europe avec la Mayo Clinic (Rochester, MN) et le Centre Cardiovasculaire d'Alost en Belgique.

15 DÉCEMBRE 2014

15H00 CET

Le produit candidat phare de la société, C-Cure[®] est un produit pharmaceutique innovant développé pour le traitement de l'insuffisance cardiaque. C-Cure[®] consiste en cellules souches autologues récoltées à partir de la moelle osseuse du patient et conçues pour régénérer le cœur. Ce processus est connu sous le nom Cardiopoïèse.

Cardio3 BioSciences a également développé C-Cath_{ez}[®], un cathéter d'injection de nouvelle génération, qui offre une performance supérieure dans l'administration d'agents bio-thérapeutiques dans le myocarde.

Les actions de Cardio3 BioSciences sont cotées sur Euronext Brussels et Euronext Paris sous le symbole CARD.

C3BS-CQR-1, C-Cure, C-Cath_{ez}, Cardio3 BioSciences et les logos Cardio3 BioSciences et C-Cath_{ez} sont des marques déposées de Cardio3 BioSciences SA en Belgique, dans d'autres pays, ou les deux. En plus des faits historiques ou des déclarations de condition actuelle, le présent communiqué de presse présente des déclarations prévisionnelles qui expriment les attentes et projections de la Société pour l'avenir et impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et des hypothèses pouvant déboucher sur des résultats ou événements réels sensiblement différents de ceux présentés ou suggérés par lesdites déclarations prévisionnelles. Ces risques, incertitudes et hypothèses pourraient influencer négativement sur les résultats et les effets financiers des plans et événements décrits dans le présent document. Ces déclarations prévisionnelles doivent par ailleurs être considérées à la lumière de facteurs importants pouvant déboucher sur des résultats ou événements réels sensiblement différents des prévisions : dépôt dans les temps et agrément de tous dossiers d'autorisation administrative, lancement et achèvement satisfaisants des essais de phase III obligatoires, résultats cliniques complémentaires validant le recours aux cellules souches autologues adultes pour le traitement de l'insuffisance cardiaque, conformité à tous types d'exigences, dont réglementaires, et enfin intervention d'organismes réglementaires et autres instances gouvernementales.